

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Gamme
Citroën C8

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
2.0 HDi 136 FAP *	07/2006 > 12/2007	EA RHRH / EB RHRH	DW10BTED4 / RHR	1 997 / 100/136	ML6C / M6
2.0 HDi 136 Pack FAP *	07/2006 > 11/2008				
2.0 HDi 136 Airplay FAP *	05/2008 >				
2.0 HDi 136 Collection FAP *	12/2006 > 10/2008				
2.0 HDi 136 Exclusive FAP *	07/2006 >				
2.0 HDi 136 Exclusive Captain Chair FAP *	07/2006 > 12/2007				
2.2 HDi 170 Airplay FAP *	05/2008 >	EA 4HTH / EB 4HTH	DW12BTED4 / 4HT	2 179 / 125/170	ML6C / M6
2.2 HDi 170 Exclusive FAP *	12/2007 >				

*. Filtre à particules.

Peugeot 807

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
2.0 HDi 136 Confort FAP *	12/2006 > 03/2008	EA RHRH / EB RHRH	DW10BTED4 / RHR	1 997 / 100/136	ML6C / M6
2.0 HDi 136 Confort Pack FAP *	12/2006 > 03/2008				
2.0 HDi 136 Premium FAP *	03/2008 >				
2.0 HDi 136 Norwest FAP *	12/2006 > 11/2007				
2.0 HDi 136 Navteq On Board FAP *	12/2006 >				
2.0 HDi 136 Executive FAP *	12/2006 > 03/2008				
2.0 HDi 136 Exclusive Pullman FAP *	12/2006 > 03/2008				
2.0 HDi 136 Premium Pack FAP *	03/2008 >	EA 4HTH / EB 4HTH	DW12BTED4 / 4HT	2 179 / 125/170	ML6C / M6
2.2 HDi 170 Premium FAP *	03/2008 >				
2.2 HDi 170 Navteq On Board FAP *	11/2007 >				
2.2 HDi 170 Premium Pack FAP *	03/2008 >				

*. Filtre à particules.

Fiat Ulysse II

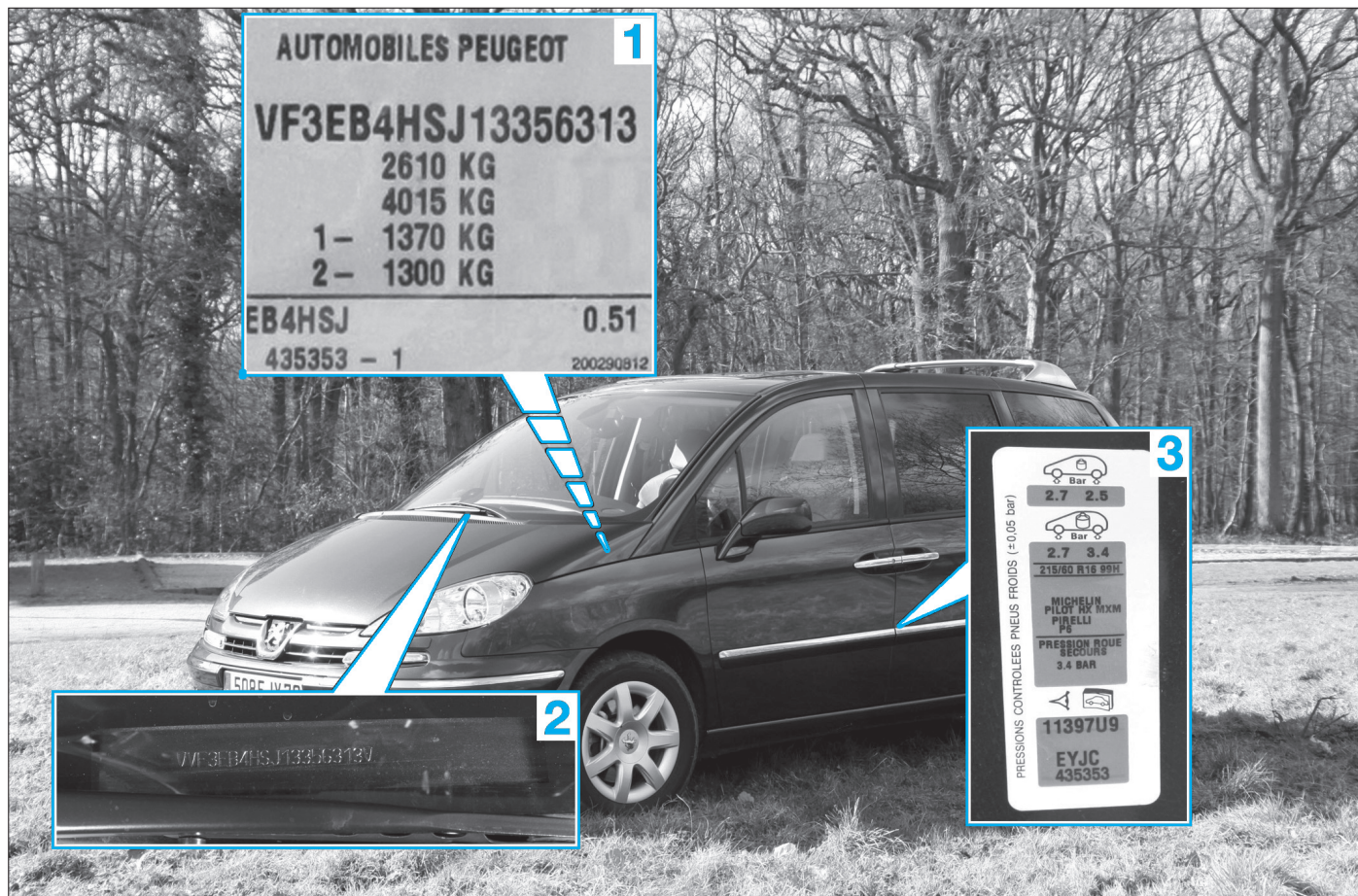
Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
2.0 JDT Multijet 136 Class DPF *	06/2006 >	179AXL1B1A / 179BXL1B1A	DW10BTED4 / RHR	1 997 / 100/136	ML6C / M6
2.0 JDT Multijet 136 Emotion DPF *					
2.2 JDT Multijet 170 Class DPF *	01/2008 >	179AXM1B1A / 179BXM1BA	DW12BTED4 / 4HT	2 179 / 125/170	ML6C / M6
2.2 JDT Multijet 170 Emotion DPF *					

*. Filtre à particules.

Lancia Phedra

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
2.0 JTD Multijet 136 Executive DPF *	07/2006 > 12/2006	179AXL1B1AL / 179BXL1B1AL	DW10BTED4 / RHR	1 997 / 100/136	ML6C / M6
2.0 JTD Multijet 136 Emblema DPF *	07/2006 > 07/2008				
2.0 JTD Multijet 136 Platino DPF *	01/2008 >				
2.0 JTD Multijet 136 Di Lusso DPF *	07/2006 >				
2.0 JTD Multijet 136 Di Lusso Pack Elegante DPF *	01/2009 >				
2.0 JTD Multijet 136 S.T. Dupont DPF *	05/2007 > 07/2008				
2.2 JTD Multijet 170 Emblema DPF *	10/2007 > 07/2008	179AXM1B1AL / 179BXM1BAL	DW12BTED4 / 4HT	2 179 / 125/170	ML6C / M6
2.2 JTD Multijet 170 Platino DPF *	01/2008 >				
2.2 JTD Multijet 170 Di Lusso DPF *	10/2007 >				
2.2 JTD Multijet 170 Di Lusso Pack Elegante DPF *	01/2009 >				

*. Filtre à particules.



Implantation des étiquettes d'identification

PLAQUE CONSTRUCTEUR (1)

La plaque constructeur se présente sous la forme d'un autocollant implanté sur le pied milieu, visible en ouvrant la porte avant droite.

Elle indique sur chaque ligne :

- Le nom du constructeur.
- Le numéro de réception communautaire.
- Le numéro d'identification du véhicule.
- Le poids total autorisé en charge.
- Le poids total roulant autorisé.
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- Le code d'identification du type de voiture.
- La valeur corrigée du coefficient d'absorption des fumées.
- Le numéro progressif de fabrication.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2)

Le numéro d'identification du véhicule (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est :

- inscrit sur la plaque constructeur (1).
- visible sur une plaque au travers du pare-brise, à sa base et en partie centrale (2).

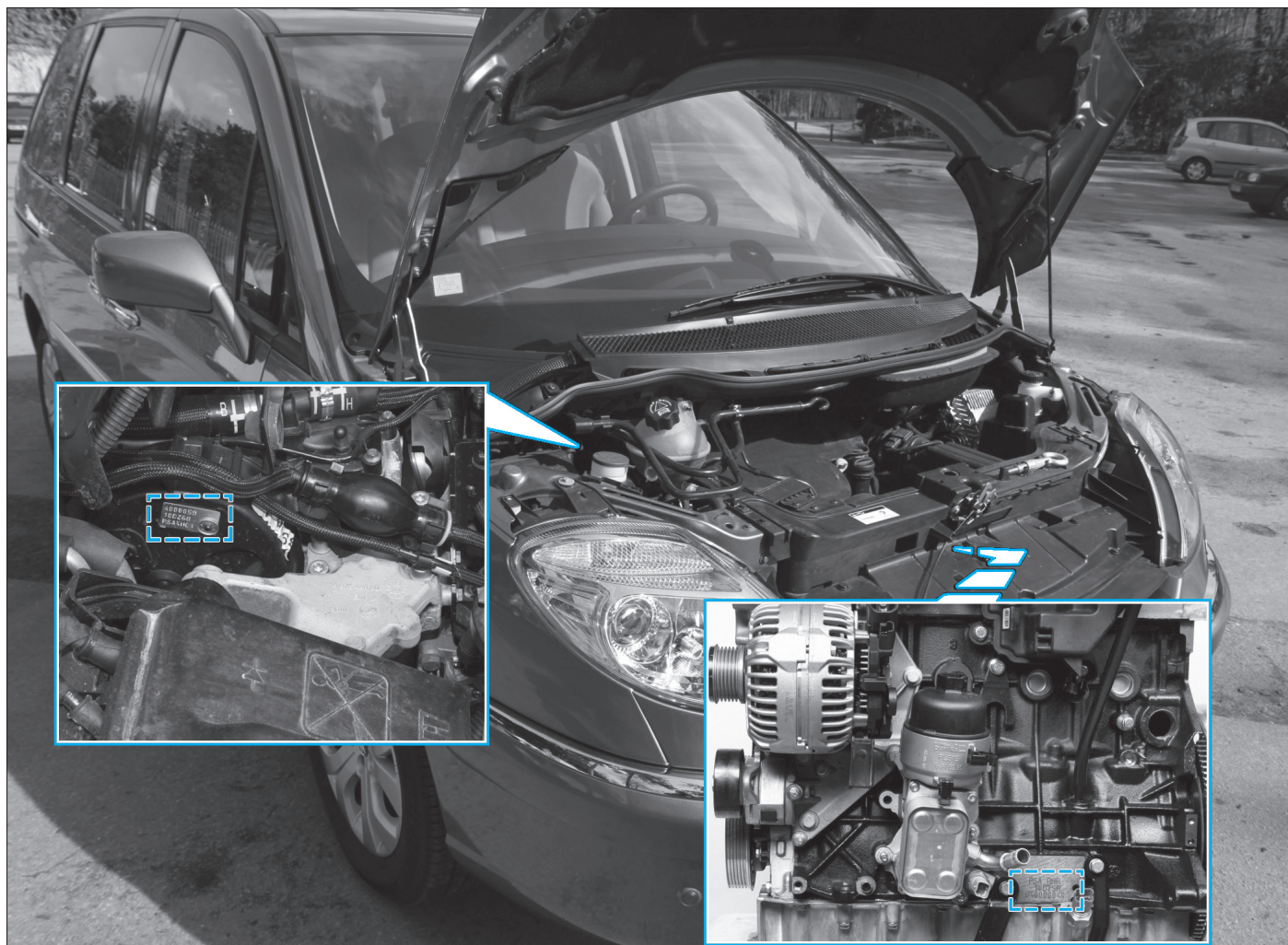
ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (3)

Cette étiquette est collée sur la porte avant gauche. Elle indique :

- La préconisation des pressions de gonflage des pneumatiques.
- Les caractéristiques des pneumatiques.
- Le type de pneumatiques.
- La préconisation de pression de gonflage de la roue secours.
- Le numéro après-vente.
- La référence de la couleur de la carrosserie.
- Le numéro de séquence.

RÉFÉRENCE MOTEUR

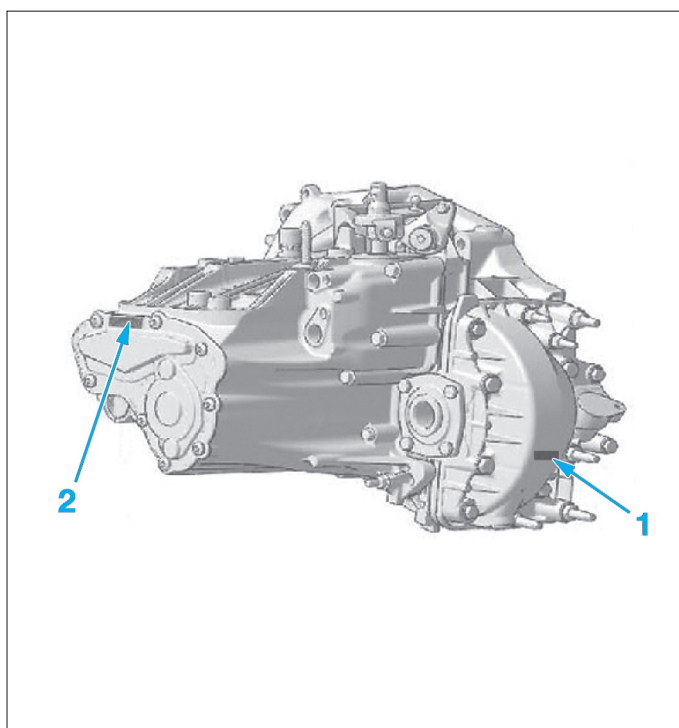
Le type moteur est visible à l'avant du bloc-cylindres. Sur le moteur 2.0 HDi, la référence moteur est aussi visible sur le haut du carter de distribution.



Identification moteur

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES**Boîte de vitesse mécanique (ML6C)**

L'identification, comportant le repère de boîte et son numéro de fabrication, est gravée sur le carter de différentiel (1). Une étiquette (2) collée sur le carter arrière identifie également la boîte de vitesses.



Identification de la boîte de vitesses mécanique à 6 rapports (ML6C)

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (m)

Longueur : 4,727.
Empattement : 2,823.
Voie avant : 1,570.
Voie arrière : 1,548.
Largeur hors tout : 2,194.
Largeur sans rétroviseur : 1,850.
Porte à faux avant : 1,012.
Porte à faux arrière : 0,891.
Hauteur : 1,752.

MASSES (kg)

	Moteur 2.0 Diesel (DW10BTE4)		Moteur 2.2 Diesel (DW12BTE4)	
	7 places	8 places	7 places	8 places
A vide en ordre de marche	1 854 à 1 957	1 818 à 1 983	1 902 à 1 988	1 875 à 2 017
Total en charge	2 530		2 570	
Total maxi roulant autorisé	3 945			
Maxi admissible sur l'arrière	1 300			
Maxi sur le crochet d'attelage	76		75	
Maxi d'une remorque non freiné	750			

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE


CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	Moteur 2.0 Diesel (DW10BTE4)		Moteur 2.2 Diesel (DW12BTE4)	
	Boîte mécanique		Boîte mécanique	
Vitesse maxi (km/h)	190		200	
400 m départ arrêté (s)	18,1		17,3	
1000 m départ arrêté (s)	33,4		31,4	
0 - 100 km/h (s)	11,4		10,0	
Consommation : (l/100 km)				
- Cycle urbain	9,0		9,2	
- Cycle extra-urbain	6,0		6,1	
- Cycle mixte	7,1		7,2	
Emission CO ₂ (g/km)	188		191	

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée sur la porte avant gauche.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques

Jante : 16".
Pneumatique : 215/60 R 16 H.

Pression de gonflage (bar)

Pneumatiques	A vide		A pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
215/60 R 16 H	2,5	2,5	2,5	3,4

Couple de serrage d'une roue :

- Jante en tôle : 10 daN.m.
- Jante en aluminium : 12 daN.m.

LEVAGE

AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des encoches réalisées sur la feuillure du bas de caisse, dans lesquelles le cric de bord vient se positionner.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Pour lever complètement l'avant du véhicule, prendre appui sous les deux renforts de la traverse avant, en interposant une traverse suffisamment rigide. Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois munie d'une rainure afin d'épouser la feuillure du bas de caisse. Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.

AVEC UN PONT ÉLEVATEUR À DEUX COLONNES

Prendre appui sous les emplacements prévus pour recevoir le cric de bord.



REMORQUAGE

Un anneau de remorquage est placé sur la traverse avant dans le compartiment moteur. Pour le mettre en place, à l'avant ou à l'arrière, dégrafer l'obturateur, puis visser l'anneau jusqu'en butée.



Implantation de l'anneau de remorquage à l'avant



Implantation de l'anneau de remorquage à l'arrière

Dans le cas d'une transmission automatique, remorquer le véhicule roues avant levées. Dans le cas, où on ne peut lever l'avant du véhicule, mettre le levier de sélection des vitesses en position N.

Ces anneaux ne doivent être utilisés que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance. Le remorquage doit toujours être effectué avec les 4 roues au sol. Ne jamais remorquer le véhicule roues pendantes.



Ne pas dépasser 50 km/h sur une distance maximale de 50 km (transmission automatique).